

L'ASSOCIATION à AMIENS

L'Îlot accompagne des personnes en grandes difficultés et plus particulièrement les personnes sortantes de prison ou sous-main de justice. L'Îlot se concentre sur le projet de réinsertion socio-professionnelle de la personne en lui proposant un hébergement et/ou un emploi, et un accompagnement vers le logement autonome et vers l'insertion professionnelle.

Dans ce cadre, l'Îlot possède des établissements d'hébergement en Île de France et à Amiens, et des établissements d'insertion par l'activité économique ; des chantiers d'insertion et des ateliers de qualification-insertion.

A Amiens, l'Îlot gère un CHRS pour hommes seuls, un CHRS pour famille, un Centre d'Hébergement d'Urgence ainsi que 11 places de LHSS. Des ateliers d'insertion par l'activité économique sont également présents à Amiens.

Ces établissements d'hébergement amiénois accueillent préférentiellement des personnes sortantes de prison sans exclusion du public en grandes difficultés sociales. Des liens sont établis de longue date avec la Maison d'Arrêt d'Amiens et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du département (SPIP80). Les établissements de l'Îlot sont impliqués dans le bon fonctionnement du SIAO 80, ils en connaissent toutes les structures. Des partenariats sont établis avec l'EMPPAS de l'EPSM de la Somme, l'association Le Mail, l'association Addiction France, l'ESSIP de la Nouvelle Forge, le CRIAVS.

CONTEXTE DU POSTE

L'association recherche dans le cadre de l'ouverture de l'unité de colocation thérapeutique et de réinsertion et pour la gestion de son dispositif de logements (IML) existant:

Un travailleur social (éducateur spécialisé/Conseiller en insertion professionnelle ou assistant de service social) (H/F).

Descriptif du Poste

Présentation du dispositif de colocation thérapeutique

Il s'est construit avec l'équipe soignante du dispositif de soins psychiatriques (DSP) de l'unité sanitaire en milieu pénitentiaire (USMP) de la Maison d'Arrêt d'Amiens (MAA). Il vise la création de 5 places d'hébergement de transition en colocation thérapeutique de réinsertion dans le centre-ville d'Amiens.

Il s'adresse à des hommes sortants de la MAA, patients s'étant investis dans des soins psychiatriques durant leur détention et souhaitant au moment de la sortie consolider leur démarche de soin, se projeter vers une plus grande autonomie dans le domaine de la santé, initier un projet de réinsertion par le logement et si possible une mobilisation vers l'emploi.

Présentation du dispositif IML

Ce dispositif renvoie à l'intervention d'un tiers social (L'ÎLOT) agréé par l'Etat entre le propriétaire bailleur (AMSOM) de 13 logements de type T1 et T2 et le ménage en précarité financière et sociale occupant le logement, afin de simplifier et sécuriser la relation locative entre ces deux parties. L'intermédiation locative contribue à mettre en œuvre le droit au logement et accompagne les résidents (homme seul) dans la construction de leur trajectoire personnelle d'insertion.

Descriptif du Poste

MISSIONS PRINCIPALES

Sous la responsabilité du responsable, participe à l'accompagnement social, éducatif et pédagogique des personnes hébergées en vue de leur réinsertion sociale (accès aux droits, à l'emploi, aux soins de santé, apurement des dettes, accès à la culture, ...) et de leur appropriation de compétences pour plus d'autonomie (démarches administratives, gestion budgétaire, parentalité, savoir-habiter, ...) pour favoriser ainsi leur accès à un logement.

MISSIONS SPECIFIQUES

Pour la colocation thérapeutique

- Rencontre des candidats en détention
- Accompagnement lors de la sortie de détention et de l'arrivée dans la colocation
- Médiation et gestion du groupe
- Animation d'activités collectives au sein de la colocation et à l'extérieur
- Recherche et développement de partenariats pour les activités et l'ouverture sur la cité
- Accompagner la compréhension et le respect des obligations judiciaires
- Mise en œuvre du projet de sortie

Pour l'IML

- Intervenir auprès des personnes en situation de précarité, ayant des difficultés financières ou connaissant des problèmes d'accès au logement, de surendettement ...
- Viser la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes.
- Accueillir, accompagner et informer et orienter le public de notre dispositif IML
- Assurer le suivi social et l'instruction des demandes d'aides (aides financières APL, dossier FSL, surendettement, SIAO, etc)
- Accompagner et assurer le soutien à l'autonomie (visite à domicile, entretien logement, ...)
- Réaliser des documents administratifs et des enquêtes sociales
- Organiser et participer aux actions de prévention des risques
- Établir, selon les besoins les différents bilans d'activités et tableaux de bord
- Participer aux réunions liées à son activité, et représenter la structure tout en veillant à la neutralité de ses actions/ réponses
- Mettre en place des actions collectives au sein des différents services (sur la vie quotidienne, prévention, gestion budgétaire, énergie, hygiène, alimentation, petites réparations, ...)
- Développer du partenariat



PROFIL

- Connaissance du public justice
- Connaissance des logiciels de bureautique.
- Savoir se positionner sur les diverses tâches à accomplir et savoir établir des priorités.

QUALITES REQUISES

- Avoir une capacité de gestion organisationnelle.
- Savoir travailler en autonomie administrative et bureautique
- Savoir accueillir, écouter, accompagner ou orienter les personnes accueillies
- Savoir prendre des initiatives, gérer son temps et respecter les consignes.
- Savoir rédiger des observations

PROFIL DU SALARIE

- Titulaire du Diplôme d'Etat d'Éducateur spécialisé ou d'assistant de service social (DE.ES ou ASS).
- Une expérience souhaitée de 2 à 5 ans.



SALAIRE ET AVANTAGES

- Salaire selon la convention collective de la FEHAP 1951 - + Prime métiers socio-éducatif (Ségur)
- 35 h/semaine. Heures supplémentaires récupérables en repos compensateur.
- Mutuelle performante avec prise en charge employeur et CSE.
- Tickets restaurants d'une valeur de 9,50 € (prise en charge 60 % par l'employeur).
- Avantages liés au CSE (chèques vacances...) attribués sous certaines conditions.
- Transport pris en charge à 50 %

La prise de poste est prévue au 1^{er} septembre 2023 dans le cadre d'un CDI à temps plein.



CONTACT

Lettre de motivation et CV à adresser exclusivement par mail à rh@ilot.asso.fr